

IDENTIFICATION DU POSTE **TECHNICIEN VIROLOGIE SECTEUR DIAGNOSTIC (CDI)**

Liaison Hiérarchique :	Sous la responsabilité du Responsable du Laboratoire de Virologie
Liaisons Fonctionnelles :	<p><u>En interne :</u> Responsable du laboratoire et Responsables adjoints, Techniciens, secrétaire, Correspondant qualité Viro, Responsable qualité et Responsable HSQE IPG, Directeur Administratif et Financier, Directeur.</p> <p><u>En externe :</u> Collaborateurs du laboratoire, fournisseurs.</p>

CONNAISSANCES, COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Niveau / diplôme requis :	<ul style="list-style-type: none"> - De formation Minimum BAC +2 type BTS bio-analyses ou équivalent dans le domaine de la biologie médicale. -Une expérience en biologie moléculaire et en sérologie est souhaitée.
Savoir faire requis :	<ul style="list-style-type: none"> - Compétences en Biologie moléculaire (Extraction d'ARN, PCR conventionnelle et RT-qPCR) - Compétences en Sérologie (ELISA).
Connaissances associées :	<ul style="list-style-type: none"> -Connaissances des règles d'Hygiène, Sécurité, Sureté, Environnement, Bonnes pratiques de laboratoire. -Connaissances des systèmes de management de la qualité NF EN ISO 15189. -Maitrise des outils informatiques et bureautiques.
Qualités requises :	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité et goût du travail en équipe, -Rigueur et sens de l'organisation et des responsabilités, - Capacité d'adaptation et d'anticipation - Intégrité et respect de la confidentialité.

MISSIONS ET ACTIVITES

Missions générales :	<p>L'Institut Pasteur est une fondation privée reconnue d'utilité publique. L'Institut Pasteur de la Guyane, créé en 1940, fait partie du Réseau international des Instituts Pasteur. Ses activités sont centrées sur la recherche, la santé publique et l'enseignement.</p> <p>Le Laboratoire de Virologie héberge les Centres Nationaux de Référence (CNR) pour les arbovirus, les virus des infections respiratoires et les hantavirus. Outre les activités de diagnostic et d'expertise associées aux CNRs, le laboratoire est impliqué dans des programmes de recherche. Il est équipé de laboratoires de sécurité de niveau 2 et 3. L'équipe est composée de : 3 chercheurs, 2 techniciens et 1 secrétaire.</p> <p>Au sein du laboratoire, le technicien participe aux activités de diagnostic et d'expertise des CNR et est plus particulièrement en charge en alternance avec les autres techniciens du laboratoire des activités de diagnostic moléculaire et sérologique</p> <p>Il organise son planning de travail en collaboration avec les autres techniciens du laboratoire, ainsi que les responsables.</p>
Missions spécifiques :	<p>En lien avec le responsable du laboratoire, le technicien veille au respect des procédures d'analyses selon les normes en vigueur.</p>

	<p>Il contribue également au développement de nouvelles activités d'expertises et de recherche dans le domaine de la santé publique en Guyane.</p> <p>Dans le cadre des activités du laboratoire, il participe au système management de la qualité du laboratoire en lien avec le correspondant qualité de l'unité.</p>
Activités générales :	<ul style="list-style-type: none"> - Réception et aliquotage des échantillons - Réalisation des analyses moléculaires (extractions ARN, RT-qPCR..) ou sérologiques (ELISA) et validation technique - Participation à la constitution des dossiers de validation de méthode - Gestion des commandes et des stocks des consommables - Gestion de la maintenance des appareils de laboratoire - Gestion des collections biologiques
Activités spécifiques :	<ul style="list-style-type: none"> -Participation aux activités de recherche et d'expertise du laboratoire, -Encadrement de stagiaires, -Participation à l'amélioration continue de la démarche qualité du laboratoire de virologie (NF EN ISO 15189) : rédaction / vérification de documents qualité (MO), gestion des non-conformités...

RISQUES LIES A LA FONCTION

Risques professionnels liés à l'activité :	-Manipulation d'échantillons potentiellement infectieux et de produits chimiques
Mesures préventives Prises face à ces risques :	<ul style="list-style-type: none"> -Respect des bonnes pratiques professionnelles, -Respect des procédures internes et des normes en vigueur, -Respect des procédures d'élimination des déchets, -Formation interne et/ou externe sur les risques professionnels, -Utilisation obligatoire des moyens de protection individuels ou collectifs, -Formation interne et/ou externe sur les risques professionnels.